



## REVUE DE PRESSE DU 05/09/2017

- 1- Le Premier Ministre Ahmed Ouyahia a annoncé lundi à Alger l'élaboration d'un projet de loi amendant la loi actuelle sur la monnaie et le crédit et qui ouvre la voie au financement non conventionnel de l'économie nationale. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de la session ordinaire du Conseil de la nation, M. Ouyahia a indiqué que ce projet de loi sera présenté au conseil des ministres, précisant que cette loi permettra d'ouvrir la voie au financement non conventionnel de l'économie nationale.

**APS.**

- 2- Le projet de loi de finances pour 2018 sera porteur d'alternatives qualitatives et de procédures effectives qui permettront au pays de bâtir une économie moins vulnérable aux chocs externes, a avancé lundi le Président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Saïd Bouhedja. La loi de finances pour 2018 connaîtra certainement un riche débat et une interactivité particulière, eu égard à la nature de la situation financière difficile que vit actuellement notre pays, a-t-il indiqué à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire.

**APS.**

- 3- Le Conseil des ministres qui se tiendra mercredi prochain sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera consacré à l'examen du plan d'action du Gouvernement et autres dossiers relatifs à la gestion de la crise économique que traverse le pays, selon les déclarations faites lundi par le Premier ministre Ahmed Ouyahia. Une fois adopté par le Conseil des ministres, le plan d'action du nouveau gouvernement sera soumis aux députés de l'Assemblée populaire nationale le week-end prochain pour examen, a indiqué M. Ouyahia en marge de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée populaire nationale (APN).

**APS.**

- 4- Le Ministre de l'Industrie et des mines, M. Youcef Yousfi, s'est entretenu, lundi à Alger, avec l'ambassadeur de France en Algérie, M. Xavier Driencourt, des différents projets de partenariat économiques, en particulier ceux en cours de maturation, a indiqué un communiqué du ministère. L'entretien a permis de procéder à une évaluation globale de la coopération bilatérale dans les secteurs de l'industrie et des mines et d'examiner les moyens de la consolider davantage.

**APS.**



- 5- La stratégie algérienne en matière des énergies renouvelables passe "à la vitesse supérieure", a relevé Oxford Business Group (OBG) dans une récente étude, faisant référence à la création en mai d'un ministère consacré aux énergies renouvelables. "En mai, le gouvernement a créé le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables (MEER) afin d'axer les efforts sur la sécurité énergétique et les énergies durables", indique le cabinet d'étude britannique, ajoutant que l'objectif est d'augmenter la part des énergies propres dans le bouquet énergétique du pays, conformément aux objectifs fixés par le programme de développement des énergies renouvelables lancé en 2011.

**APS.**

- 6- Le Ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a mis en avant l'importance du partenariat entre son secteur et les opérateurs économiques en vue de faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail. Le secteur mise sur le renforcement du partenariat avec l'entreprise car "il permet d'augmenter les offres de formation par apprentissage et facilite l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail", a précisé M. Mebarki dans un entretien accordé à l'APS à la veille de la rentrée de la formation professionnelle, prévue le 24 septembre.

**APS.**

- 7- Le Président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé lundi à Alger, que la session ordinaire du Conseil pour l'année 2017-2018 sera "riche en son contenu", annonçant dans le même contexte plusieurs projets de loi prévus à l'ordre du jour de la chambre haute du parlement. "Les travaux de cette session se poursuivront tout au long de l'année, et de ce fait, nous ne pouvons définir précisément l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et énumérer tous les projets de lois", a précisé M. Bensalah dans son allocution d'ouverture de la session ordinaire du Conseil de la nation, ajoutant que "cette session sera riche en son contenu vu qu'elle durera dix mois, d'autant que le gouvernement compte mettre en place un programme riche au volet législatif".

**APS.**

- 8- Près de 80.000 policiers ont été mobilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), pour assurer la sécurité durant la rentrée scolaire 2017-2018. La DGSN a entamé la mise en oeuvre de son plan sécuritaire spécial pour la rentrée scolaire 2017-2018 à travers la mise en place de mesures préventives pour assurer la sécurité des enfants scolarisés, en mobilisant près de 80.000 policiers pour cette opération", a indiqué la DGSN lundi dans un communiqué, en soulignant la reconstitution des unités opérationnelles dans le cadre du maintien de l'ordre public.

**APS.**



**A lire : Le plan d'action du gouvernement et autres dossiers économiques au menu du Conseil des ministres mercredi**

Le Conseil des ministres qui se tiendra mercredi prochain sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera consacré à l'examen du plan d'action du Gouvernement et autres dossiers relatifs à la gestion de la crise économique que traverse le pays, selon les déclarations faites lundi par le Premier ministre Ahmed Ouyahia.

Une fois adopté par le Conseil des ministres, le plan d'action du nouveau gouvernement sera soumis aux députés de l'Assemblée populaire nationale le week-end prochain pour examen, a indiqué M. Ouyahia en marge de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ce plan intervient dans une conjoncture financière difficile exigeant, "une mobilisation, une solidarité, une cohésion et un dialogue continu entre le gouvernement et ses partenaires sociaux et économiques pour faire face à la crise induite par la chute des prix du pétrole depuis plus de trois ans", selon l'appel du Président de la République lancé le 20 août dernier à l'occasion de la célébration de la Journée du Moudjahid.

Outre le plan d'action du gouvernement, le conseil des ministres examinera aussi un projet de loi amendement la loi sur la monnaie et le crédit pour ouvrir la voie au financement non conventionnel. Ce projet de loi permettra, selon M. Ouyahia, d'ouvrir la voie au financement non conventionnel de l'économie nationale.

A ce propos, le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, a indiqué que ce projet de loi "pourrait être inscrit à l'ordre du jour en début de session en tant que question présentant un caractère d'urgence". Par ailleurs, le Premier ministre a affirmé que les licences d'importation étaient toujours en vigueur et que le gouvernement avait apporté les éclaircissements nécessaires concernant ce sujet.

Le Premier ministre, a procédé fin août dernier à l'abrogation du décret ayant trait aux modalités d'application des régimes de licence d'importation ou d'exportation des produits et marchandises. Désormais, la décision finale d'attribution d'une licence d'importation appartient plus à l'accord du Premier ministre, et relèvera de département du Commerce.

S'agissant des projets de montage de véhicules en Algérie, M. Ouyahia a affirmé que ces derniers "se poursuivent".

De son côté, le Président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), M. Said Bouhedja a indiqué que le projet de loi de finances pour 2018 sera porteur d'alternatives qualitatives et de procédures effectives qui permettront au pays de bâtir une économie moins vulnérable aux chocs externes et d'édifier une économie plus solide.

Les députés de l'Assemblée auront également à débattre, lors de cette session parlementaire plusieurs projets de loi notamment la loi sur le règlement budgétaire pour 2015, a indiqué M. Bouhedja.



Il s'agit aussi du projet de loi relatif aux règles générales de la prévention des risques d'incendie et de panique, du projet de loi portant code de justice militaire, du projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communication électroniques, du projet de loi organique relative aux compétences du Conseil d'Etat, à son organisation et à son fonctionnement.

Outre le projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la réforme sociale des détenus, ceux relatifs à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, aux activités publicitaires, les députés examineront les projets relatifs à la formation professionnelle et les mines.

Lors de la passation de pouvoirs avec son prédécesseur Abdelmadjid Tebboune, M. Ouyahia avait affirmé qu'il allait poursuivre la mise en œuvre du programme du président Abdelaziz Bouteflika lancé en 2014.

Le 24 août dernier, le Premier ministre avait également présidé une réunion de concertation avec l'UGTA et les organisations patronales en préparation de la prochaine tripartite, lors de laquelle il avait notamment affirmé que la tâche du gouvernement consistait "à appliquer les lois, y compris dans le secteur économique, mais dans la sérénité", assurant que l'exécutif n'allait "ménager aucun effort pour améliorer le cadre de l'investissement et cultiver des relations sereines avec les entreprises".

Il avait également assuré que la politique sociale de l'Etat allait être maintenue par le gouvernement et que toutes les entreprises établies en Algérie "bénéficieront de facilitations et de soutien sans aucune discrimination".

**APS.**

**-FIN-**